



Règlement des voyages de l'Oareil

Version du 4 juin 2025

1. La formule proposée par l'Oareil

Dans la continuité des activités proposées au sein de l'Université du Temps Libre Bordeaux Métropole, l'Oareil propose des voyages dont le programme est établi en lien avec nos chargés d'activités.

L'Oareil retient les voyages, après appel d'offres auprès d'agences, et les propose à ses adhérents qui s'inscrivent à titre individuel.

Ces voyages sont prioritairement destinés aux étudiants inscrits sur l'année en cours à l'UTL.

2. Les caractéristiques des voyages

L'agence retenue est, préférentiellement, une agence régionale ou une agence qui a un bureau à Bordeaux.

Il s'agit d'un voyage culturel au sens large, c'est-à-dire qu'il s'intéresse au patrimoine du pays mais aussi au contexte géographique, environnemental et sociétal. Il doit être accessible à tous, notamment pour les longs voyages, et ne pas présenter de difficultés particulières (sauf à le signaler).

Il se déroule dans de bonnes conditions de confort, qui varient évidemment selon les destinations (transferts notamment, horaires de vols et car climatisé).

Le groupe comprend de 15 à 25 personnes maximum. Le départ et le retour se font depuis Bordeaux.

Le « plus » du voyage : il est accompagné par un intervenant référent de l'Oareil. Il ne se substitue pas aux guides locaux mais rend le voyage plus confortable car il peut jouer l'intermédiaire avec l'agence en cas de problème.

Les programmes qui pourraient circuler en dehors de ceux délivrés par l'Oareil n'ont aucune valeur, ne sauraient engager l'association et ne permettent en aucun cas de s'en prévaloir pour s'inscrire avant la date indiquée.

En règle générale, la liste des voyages proposés par l'Oareil est disponible dans le programme de l'UTL, distribué fin juin à ses adhérents pour l'année suivante, ainsi que sur le site oareil.org.

Toutefois, à cette date, les voyages présentés sont en cours de programmation en agence et les informations précises ne sont pas obligatoirement disponibles (programme journalier précis, horaire d'avion,...).

Il se peut aussi que des voyages soient décidés en cours d'année universitaire. Dans ce cas, l'information sera disponible sur le site internet de l'Oareil.

3. Inscription et règlement du voyage

L'inscription à un voyage se fait en deux étapes :

1. Une inscription auprès de l'Oareil

Elle a pour but de constituer la liste des inscrits au voyage et une liste d'attente lorsque le nombre maximum de participants est atteint. Cette liste d'attente est utilisée en cas de désistement. Aucune inscription ne sera validée directement et il n'y a pas d'inscription directe auprès de l'agence. La fiche d'inscription ainsi que le programme complet du voyage (description détaillée, liste des hôtels, horaires d'avion, tarifs,...) sont disponibles sur le site internet de l'Oareil.

Une fois votre fiche d'inscription complétée, elle doit être remise à l'Oareil.

- Idéalement par email : utl.victoire@oareil.fr
- Ou à l'accueil du public au 3 rue Lafayette, à Bordeaux.

Une fois la limite de participants atteinte, la liste constituée est envoyée par l'Oareil à l'agence retenue. Cette dernière prend la suite de la gestion et devient l'interlocuteur unique pour la gestion du voyage.

2. L'organisation du voyage par l'agence

Les participants sont contactés par l'agence afin de finaliser leur inscription en ligne sur le site internet de l'agence.

Le mail envoyé par l'agence contiendra un lien vers un espace de renseignement (identité, passeport ou CNI) et de paiement sécurisé pour procéder au paiement en ligne de votre acompte (30%) et valider définitivement votre inscription au voyage.

Le paiement du solde sera réglé selon le même procédé, à la demande de l'agence.

Pour tous les voyages, les prix annoncés par les agences lors de la publication sur les supports de l'Oareil sont susceptibles d'évoluer en fonction des tarifs des transporteurs, des prestataires de service, et éventuellement du cours des monnaies étrangères et sous la responsabilité de l'agence.

4. Gestion des places

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. Il n'y a pas de priorité accordée aux adhérents inscrits aux activités de l'intervenant qui accompagne le voyage. Aucune pré-inscription auprès du référent voyage, de l'intervenant accompagnant ou de l'agence de voyage n'est prise en compte.

Une confirmation de la prise en compte de votre demande d'inscription vous est adressée mais elle ne vaut pas pour inscription définitive.

Les voyages sont prioritairement réservés aux personnes adhérentes de l'Oareil.

Un adhérent peut déposer sa demande d'inscription couplée à une seule personne de son choix, non adhérente (ex : conjoint, enfant, ami...). Cette dernière doit alors régler les droits d'adhésion et d'inscription à l'UTL.

Dans la mesure où des places seraient encore disponibles après une période définie par l'Oareil, les voyages sont alors accessibles à des personnes extérieures. Elles peuvent déposer leurs inscriptions mais ne régleront les droits d'adhésion et d'inscription à l'UTL qu'une fois que la confirmation leur sera donnée.

5. Annulation

L'Oareil ne s'engage pas à maintenir tous les voyages indiqués sur son programme. Des annulations pourront être décidées en fonction des effectifs, de changements substantiels qui nous seraient imposés (modification du coût, du trajet, de certaines prestations...), de destinations qui pourraient mettre en péril la sécurité des voyageurs, ou de l'impossibilité pour le/la responsable d'activité d'accompagner le groupe.

En cas d'annulation d'un voyage, vous recevrez aussitôt l'information et les précisions relatives aux conditions de remboursement.

Pour toute annulation de votre part, veuillez-vous reporter aux conditions mentionnées sur le programme du voyage.

6. Réunions d'information

Une réunion sera programmée par l'agence, en lien avec l'Oareil, une dizaine de jours en amont du départ. Votre présence est importante car l'agence vous remettra votre carnet de voyage (programme, hébergement, conseils, billets...) et répondra à toutes vos interrogations.

Vous serez avertis par e-mail de la date.